

TRANSMISSION, ACCUMULATION ET IMMOBILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLES DES PATRIMOINES (1)

par

Denis KESSLER (2) et André MASSON (3)

SOMMAIRE

1. Cycle de vie et transmission	78
1.1. La forme élémentaire du cycle de vie.....	78
1.2. L'intégration des transferts au modèle de cycle de vie.....	83
2. L'accumulation intergénérationnelle	91
2.1. La spécificité du patrimoine reçu.....	91
2.2. Le taux d'accumulation intergénérationnelle	92
2.3. L'introduction de l'accumulation intergénérationnelle dans un modèle de cycle de vie.....	93
3. Transmission et inégalité des fortunes	95
3.1. L'immobilité intergénérationnelle des fortunes.....	96
3.2. L'échec des modèles de cycle de vie en matière de reproduction des inégalités.....	97
3.3. Pratiques sociales et transmission des patrimoines.....	100
Bibliographie	103

(1) Les auteurs tiennent à remercier le professeur A. BABEAU pour ses remarques sur une première version de cette communication, qui ont été précieuses pour établir le texte définitif.

(2) Université de Paris-X - Nanterre et C.R.E.P.

(3) C.N.R.S. et C.R.E.P.

L'étymologie du mot patrimoine montre bien l'importance de la dimension que revêt sa transmission entre les générations. A tel point qu'en latin, *patrimonium* — les biens du père — a également signifié « part d'héritage ». En effet, ce que l'on possède est en définitive ce que l'on peut transmettre. Les rapports entre propriété et transmission qui sont très étroits expliquent également pourquoi les transferts entre générations sont au cœur d'un débat dont l'enjeu est l'inégalité des fortunes et sa reproduction.

Cette communication a comme objet les analyses et les formalisations du rôle de l'héritage en matière, d'une part, d'accumulation et d'autre part, d'inégalité des patrimoines. Elle comporte trois parties. La première est consacrée à une présentation du modèle élémentaire du cycle de vie et à sa vérification empirique, puis aux tentatives qui ont été entreprises pour intégrer à ce modèle les transferts intergénérationnels. La seconde partie analyse le rôle des transmissions dans le processus d'accumulation patrimoniale, notamment à l'aide d'un modèle reposant sur le concept d'accumulation intergénérationnelle. Enfin, la troisième partie porte sur les relations qui existent entre transmissions et inégalité des patrimoines, et tente de rendre compte de l'immobilité intergénérationnelle des fortunes.

1. CYCLE DE VIE ET TRANSMISSION

La théorie dominante dans l'analyse des comportements des individus en matière de consommation, d'épargne ou d'accumulation repose sur l'hypothèse du cycle de vie. D'inspiration néo-classique, le modèle de cycle de vie reprend les principales caractéristiques de cette théorie : en bref, l'individu y est supposé maximiser son utilité sous contrainte. Trois adjectifs permettent de cerner le comportement qui découle de cette théorie : individualiste, rationnel et universel.

Même si elle est très critiquable, il faut cependant « la considérer avec sérieux » affirme A. S. Blinder [9]. C'est ce qui est fait dans cette première partie. Après une brève présentation de la forme élémentaire du cycle de vie, on conclue à son inadéquation à la réalité au vu des tests empiriques qui ont tenté de vérifier sa validité. Il s'est avéré nécessaire d'intégrer à ce modèle les transmissions entre générations, ce qui a abouti à la forme dite généralisée du cycle de vie.

1.1. La forme élémentaire du cycle de vie

La théorie du cycle de vie a une origine partagée avec la théorie du revenu permanent : il s'agit de la théorie d'I. Fisher sur le profil optimal d'allocation intertemporelle des ressources. Plutôt que de chercher des liaisons directes entre le revenu et la consommation d'un individu à un moment donné, il faut le replacer dans un horizon temporel déterminé pour parvenir à expliquer ses comportements.

Dans leur première version — appelée forme élémentaire — du modèle de cycle de vie, F. Modigliani et R. Brumberg [31] ne tiennent pas compte des

transmissions intergénérationnelles. L'individu qu'ils considèrent ne reçoit ni ne lègue d'héritage. Dans ce cas, il y a égalité entre consommation et revenu sur l'ensemble du cycle de vie. En choisissant une fonction d'utilité homogène, on peut déterminer un profil optimal de consommation sur le cycle de vie.

LISTE DES VARIABLES UTILISÉES DANS CET ARTICLE

Y^* , ensemble des revenus (autres que réceptions patrimoniales) perçus au cours du cycle de vie;
 τ^* , consommation totale au cours du cycle de vie;
 W^* , ensemble des ressources au cours du cycle de vie;
 P_R , patrimoine reçu au cours du cycle de vie;
 P_A , patrimoine accumulé au cours du cycle de vie;
 P_V , patrimoine versé au cours du cycle de vie;
 Π , taux d'accumulation intergénérationnelle;
 k , rapport P_R / Y^* ;
 d , différence d'âge intergénérationnelle;
 N , âge de la retraite;
 T , durée de vie;
 g , indice de générations;

α , taux de dépréciation du futur;
 i , taux d'intérêt;
 σ , taux d'épargne intergénérationnelle;
 ρ_Y , corrélation entre les revenus des parents et les revenus des enfants;
 δ , élasticité de l'utilité marginale par rapport à la consommation;
 β , élasticité de l'utilité marginale par rapport aux transferts;

S , épargne agrégée (synchronique);
 s , taux d'épargne agrégée;
 P , patrimoine agrégé;
 Y , revenu agrégé;
 r , taux de croissance du revenu Y ;
 l , taux de croissance de la population;
 l' , taux de croissance de la productivité;
 c , propension à consommer;

Y_t , revenu global de l'individu à la période t ;
 P_t , patrimoine net de l'individu à la période t ;
 C_t , consommation de l'individu à la période t .

Il est important de souligner que ce profil est indépendant, d'une part, du montant global des ressources à allouer et, d'autre part, de leur échéancier. F. Modigliani et R. Brumberg spécifient bien que la fonction d'utilité de l'individu est telle que « la part des ressources qu'un individu décide de consacrer à la consommation, au cours de la période qu'il lui reste à vivre, est déterminée uniquement par ses goûts (tastes) et non par le montant de ses ressources » ([31] cité dans [29]). En effet, les individus peuvent en permanence emprunter et prêter au même taux d'intérêt (hypothèse d'un marché des capitaux parfait).

La fonction d'utilité prend sous ces hypothèses la forme suivante :

$$U = \sum_{t=0}^T U(C_t) (1+\alpha)^{1-t}$$

où :

$$U(C_t) = \frac{1}{1-\delta} C_t^{1-\delta} + Cte \quad (\delta > 0 \text{ et } \delta \neq 1)$$

$$U(C_t) = \text{Ln } C_t + Cte \quad (\delta = 1).$$

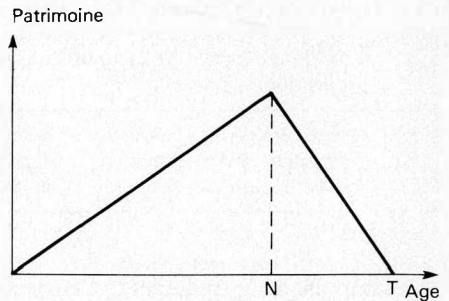
La contrainte budgétaire globale de l'individu est la suivante, dans le cas du cycle de vie élémentaire sans héritage :

$$\sum_{t=1}^T C_t (1+i)^{1-t} = P_t + \sum_{t=1}^T Y_t (1+i)^{1-t}.$$

Il est possible de définir, en maximisant la fonction d'utilité U sous contrainte budgétaire, le profil optimal de consommation. Ce modèle suppose que l'on connaisse parfaitement la durée de vie de l'individu. En effet, l'égalité entre consommation et revenu sur l'ensemble du cycle de vie peut être remise en cause dans un modèle qui admet des incertitudes concernant la durée de vie (cf. M. E. Yaari [45], F. Modigliani [29]). Une fois déterminé le profil de consommation et connu le profil des revenus, il est aisé de déduire le profil du patrimoine selon l'âge. Dans le cycle de vie simple, le statut du patrimoine est clair : il s'agit uniquement de *consommation différée*. L'individu est supposé accumuler au cours de sa vie active et désaccumuler au cours de sa retraite, le profil de patrimoine présentant donc une forme caractéristique représentée dans le graphique 1.

Deux catégories de travaux ont été menés pour tester l'hypothèse du modèle élémentaire du cycle de vie. D'une part, on a tenté de vérifier que le patrimoine varie bien avec l'âge selon le profil caractéristique auquel mène le modèle élémentaire (graphique 1). D'autre part, on a cherché à comparer l'inégalité des patrimoines obtenue par un modèle de cycle de vie (qui est essentiellement une inégalité selon l'âge) avec la concentration observée.

GRAPHIQUE 1



1.1.1. Forme élémentaire du cycle de vie et accumulation du patrimoine

Les résultats des travaux portant sur le profil type d'accumulation sont peu concluants [27]. Certes, H. Lydall [21] a trouvé que les taux d'épargne augmentaient avec l'âge, puis décroissaient pour finalement devenir négatifs

pour les ménages de plus de 65 ans. De même, F. Modigliani et A. Ando [30] travaillant à partir de données britanniques, D. Projector [33] ainsi que J. Tobin [41], à partir de données américaines, sont parvenus, en utilisant des modèles de cycle de vie, à une relative adéquation avec les données réelles. Enfin, A. F. Shorrocks [36] a obtenu, en procédant à l'analyse de données fiscales relatives à une cohorte, des résultats qui semblent confirmer l'hypothèse du cycle de vie élémentaire.

Mais d'autres travaux infirment cette hypothèse : J. D. Smith [37] a trouvé que dans l'état de Washington D.C. le patrimoine augmente avec l'âge et ne décroît pas. J. A. Brittain [12] obtient des résultats identiques à ceux de J. D. Smith pour l'ensemble des États-Unis, et A. B. Atkinson et A. J. Harrison [4] pour l'Angleterre et le Pays de Galles. B. B. White [42] s'intéresse, elle, au taux d'épargne auquel conduit le modèle élémentaire du cycle de vie : elle ne peut expliquer au mieux que 42 % du taux d'épargne observé. Enfin T. W. Mirer [27] conclut son étude du profil de patrimoine selon l'âge en affirmant que « la forme élémentaire de la théorie du cycle de vie, selon laquelle le patrimoine est accumulé au cours de la vie active pour ensuite financer la période de retraite est beaucoup trop rudimentaire » (1).

1.1.2. *Forme élémentaire du cycle de vie et distribution des patrimoines*

On peut également tester la validité du modèle élémentaire du cycle de vie en comparant le degré d'inégalité obtenu à l'aide d'un modèle où seuls s'exercent les effets liés au cycle de vie et la concentration réelle des patrimoines. C'est l'objet de la démarche de A. B. Atkinson qui tente, à l'aide d'un modèle de simulation qui reprend les hypothèses fondamentales du cycle de vie, de mettre en évidence l'inégalité des patrimoines due à l'accumulation selon l'âge [2].

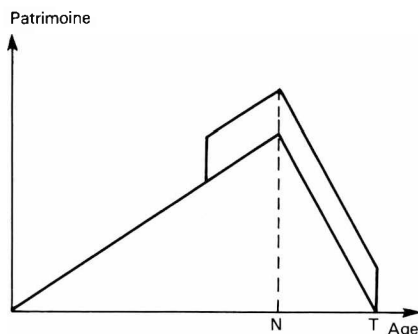
Le modèle du cycle de vie qu'il utilise présente les caractéristiques suivantes. Tous les individus sont égaux au même âge, la seule inégalité qui existe donc est celle qu'il y a entre les classes d'âge. Dans un premier temps, le revenu ne varie pas selon l'âge. L'accumulation ne provient que de l'épargne. En effet, conformément aux hypothèses du modèle élémentaire du cycle de vie, l'individu connaît exactement sa durée de vie et planifie sa consommation de telle sorte qu'il consomme, d'ici sa mort, la totalité de ce qu'il a accumulé auparavant. Dans une première version, on fait l'hypothèse que les individus ne lèguent aucun héritage et donc n'en reçoivent pas non plus. Le taux d'intérêt est supposé nul et de ce fait la consommation est constante. Le profil du patrimoine auquel ces hypothèses mènent est bien représenté dans le graphique 1. La concentration à laquelle on parvient — mesurée par la part des 10 % les plus riches dans le patrimoine total — est égal à 19 %. Dans un second temps, A. B. Atkinson

(1) M. DARBY [13] et L. J. KOTLIKOFF [19] ont récemment tenté d'estimer la part dans le patrimoine qui est imputable à la consommation différée. L. J. KOTLIKOFF, en recomposant le trajet historique des différentes cohortes, parvient à des chiffres étonnants : l'accumulation liée au cycle de vie représenterait au mieux 30 % de l'accumulation totale.

modifie certaines de ses hypothèses : la consommation croît avec l'âge, l'individu peut emprunter et prêter, le revenu croît avec l'âge, la population n'est plus stationnaire. Les simulations effectuées avec ces hypothèses n'aboutissent pas à une modification sensible de la concentration obtenue lors de la première simulation : le degré de concentration varie selon la valeur attribuée aux différents paramètres entre 16,9 et 27,4 %. Dans tous les cas, l'inégalité à laquelle on parvient est largement inférieure à celle que l'on observe dans la réalité.

La démarche suivie par A. B. Atkinson consiste à déterminer une inégalité des patrimoines qui soit débarrassée des effets dus au cycle de vie. Autrement dit, il s'agit d'obtenir une inégalité qui élimine l'effet d'âge. Or cette inégalité des patrimoines selon l'âge est aggravée par le fait que l'on hérite relativement tard dans le cycle de vie. Introduire un héritage à 45 ans identique pour tout le monde, qui sera conservé et cédé à la mort, renforce l'écart entre le patrimoine des individus jeunes et celui des individus âgés. A. B. Atkinson essaie, dans une version de son modèle, de quantifier

GRAPHIQUE 2



cet effet d'âge supplémentaire qui ne remet pas en cause la théorie du cycle de vie puisque la contrainte budgétaire n'est pas modifiée. Chaque individu héritant désormais d'une somme qu'il transmettra à sa mort, le profil du patrimoine est modifié comme le montre le graphique 2.

Cet effet d'âge supplémentaire n'augmente que très faiblement la concentration. Les résultats obtenus par les simulations effectuées à partir d'hypothèses proches de la réalité (taux d'intérêt égal à 3 %, taux de croissance du revenu de 3 %, taux de croissance de la consommation de 3 %), en faisant varier la valeur de l'héritage (exprimée sous la forme d'un multiple du revenu) sont que les 10 % les plus riches possèdent entre 22,4 et 30 % du patrimoine total dans les deux hypothèses extrêmes. L'inégalité observée des patrimoines n'est donc imputable qu'en partie à l'effet d'âge.

Dans un modèle reprenant les hypothèses fondamentales du cycle de vie élémentaire — dont l'absence de transmissions intergénérationnelles — N. Oulton [32] cherche à tenir compte de l'ensemble des facteurs qui peuvent influencer la distribution des patrimoines. Il introduit ainsi une distribution des revenus à âge donné, et des rendements des patrimoines différents ⁽¹⁾. Mais il parvient à des résultats qui lui font conclure qu'« aucun des trois facteurs âge, inégalité des revenus et différences de taux de rendement, qu'ils soient

(1) Il n'introduit cependant pas de liaison entre épargne et revenu.

pris isolément ou en combinaison, ne représente une part significative de l'inégalité des fortunes actuelles » ([32], p. 99). T. Russell [35] conclut également à l'incapacité du modèle de cycle de vie élémentaire à expliquer la concentration des patrimoines, du moins pour la partie supérieure de la distribution. Mais si Oulton avance le rôle des transmissions intergénérationnelles comme facteur déterminant de l'inégalité des patrimoines, T. Russel prétend que la concentration des fortunes pourrait s'expliquer par la dispersion des taux de rendement.

Qu'on la juge par rapport au profil du patrimoine selon l'âge ou par rapport à la distribution des patrimoines, l'hypothèse du cycle de vie élémentaire ne semble pas correspondre aux phénomènes réels. L'inadéquation de ce modèle à la réalité peut s'expliquer par l'absence de prise en compte des transmissions : le modèle élémentaire du cycle de vie appelle donc un dépassement.

1.2. L'intégration des transferts au modèle de cycle de vie

Puisque le modèle de cycle de vie dans sa version élémentaire n'est pas apparu suffisamment adapté à la réalité, il s'est avéré nécessaire d'élaborer des modèles qui prennent explicitement en compte les transferts entre les générations. Lorsque l'on veut introduire ces transferts dans un modèle de cycle de vie, les ressources globales d'une part, et les emplois d'autre part se trouvent modifiés. Il faut ajouter au revenu (Y^*) les réceptions patrimoniales P_R (donations ou héritages), leur somme constituant les ressources globales perçues au cours du cycle de vie (W^*). En ce qui concerne les emplois, il faut tenir compte en plus de la consommation totale sur l'ensemble du cycle de vie (C^*), des héritages et donations accordés (P_V). Alors que la contrainte budgétaire dans le modèle élémentaire du cycle de vie s'écrivait $Y^* = C^*$, elle s'écrit dans le modèle généralisé

$$W^* = Y^* + P_R = C^* + P_V.$$

On peut distinguer deux approches :

— dans la première, on fixe d'abord le montant du patrimoine que l'individu transmet (P_V) puis on détermine la consommation (C^*) par maximisation sous contrainte d'une fonction d'utilité. Il s'agit généralement de modèles d'état permanent qui ne se préoccupent pas de l'inégalité qui existe au sein d'une cohorte mais surtout de l'accumulation globale;

— dans la seconde approche, on détermine directement la consommation (C^*) et le patrimoine transmis (P_V) à partir d'une fonction d'utilité qui admet ces deux variables comme arguments.

Quelle que soit l'approche suivie, il est possible de déterminer un *taux d'épargne intergénérationnelle*, défini par le rapport du patrimoine transmis à l'ensemble des ressources dont l'individu — ou la génération — a pu disposer : on notera σ ce taux égal à P_V / W^* . Il est également possible de déterminer des fonctions d'épargne intergénérationnelle caractérisant la relation qui existe entre le patrimoine transmis (P_V) et l'ensemble des ressources (W^*) et notamment de calculer des élasticités de la première variable par rapport à la seconde.

On verra, dans un premier temps, le modèle de J. E. Meade qui concerne la régulation intergénérationnelle de la consommation, puis les hypothèses de F. Modigliani concernant la forme de la fonction d'épargne intergénérationnelle. On comparera les conclusions qu'il en tire en matière de taux d'épargne agrégée avec les résultats d'un modèle simple. On étudiera enfin l'approche de A. S. Blinder qui intègre les transferts comme argument direct de la fonction d'utilité.

1.2.1. La régulation intergénérationnelle de la consommation par les transferts

Le modèle de J. E. Meade [23] reposant sur des hypothèses très contraignantes se propose d'analyser les relations qui existent entre transmission et croissance, entre transmission et épargne. Le modèle de cycle de vie adopté par J. E. Meade s'apparente à celui de A. B. Atkinson présenté ci-dessus.

J. E. Meade introduit en outre une croissance de la population au taux l ainsi qu'une fonction de production à deux facteurs et à progrès technique neutre au sens de Harrod, qui croît au taux constant l' . En état permanent, le taux de croissance de tout agrégat (consommation, épargne...) est égal à $l+l'$, le taux de croissance de toute variable par tête à âge fixé est égal à l' (ce qui correspond à une affinité des coupes instantanées selon l'âge).

J. E. Meade ne faisant pas figurer les legs directement comme argument de la fonction d'utilité, le problème de la maximisation du profil de consommation se pose dans les mêmes termes que dans le modèle élémentaire du cycle de vie, à la différence toutefois que la contrainte budgétaire est plus serrée, l'individu devant assurer, outre sa consommation, un legs. Si on suppose un taux de dépréciation du futur nul, la consommation d'un individu croîtra au taux i/δ où i est le taux d'intérêt et δ l'élasticité supposée constante de l'utilité marginale par rapport à la consommation. Si en état stationnaire le rapport du patrimoine au revenu est indéterminé, il est fixé en cas de croissance équilibrée par le taux d'épargne $s=S/Y$, où S est l'épargne globale et Y , le revenu. S , l'épargne globale, vaut ΔP . De ce fait,

$$(1) \quad s = \frac{\Delta P}{P} \cdot \frac{P}{Y} = (l+l') \frac{P}{Y} = r \frac{P}{Y}.$$

La relation qui existe dans ce modèle entre transmission et croissance apparaît clairement. En effet, plus les parents accumulent pour transmettre un héritage à leurs enfants, plus le ratio du patrimoine au revenu du travail P/Y va augmenter, ce qui se traduira par une hausse du taux d'épargne agrégée s , comme le montre la relation (1).

Selon J. E. Meade, les transmissions qu'effectuent les individus à leurs enfants (ou une génération à la génération suivante) s'expliquent par la volonté d'assurer à tout moment un niveau de consommation à leurs enfants qui soit égal au leur. Les transmissions jouent bien le rôle de régulateur intergénérationnel de la consommation. Le patrimoine acquiert ainsi une nouvelle dimension, il est consommation différée non plus pour un seul individu, ou une seule génération, mais pour plusieurs individus appartenant à des générations successives.

1.2.2. Taux d'épargne agrégée et taux d'épargne intergénérationnelle

Le modèle élémentaire du cycle de vie ne retient pas les transmissions parmi les facteurs déterminants de l'épargne. Cette hypothèse a d'importantes conséquences en ce qui concerne le taux d'épargne agrégée, et partant, le niveau du patrimoine. En raison de son caractère contraignant, elle a été abandonnée par F. Modigliani [29] en ce qui concerne la consommation et l'épargne au niveau agrégé. Cette nouvelle version du modèle qui intègre les transmissions a été appelée modèle généralisé du cycle de vie.

Si l'on retient l'hypothèse du modèle élémentaire sans transmission, peut-on déterminer quel sera le niveau du taux d'épargne agrégée? Il faut en fait distinguer deux cas : celui d'une société stationnaire et celui d'une société en croissance.

Dans le premier cas, caractérisé par un taux de croissance de la population et un taux de croissance de la productivité tous deux nuls, le taux d'épargne agrégée est également nul. L'épargne des individus dans leur phase d'accumulation est strictement égale à la désépargne des individus âgés. Mais une telle société possède quand même un stock de patrimoine invariant, qui représenterait cinq fois le revenu agrégé, l'ordre de grandeur étant du même ordre que le rapport entre la période de retraite et la durée totale de vie.

Dans le cas d'une société en croissance, le taux d'épargne est positif. En effet, si la population est croissante, les générations jeunes sont plus nombreuses que les générations âgées. Il y a donc plus d'individus qui épargnent qu'il n'y en a qui désépargnent. De même, si le revenu est croissant au cours du temps, les générations successives ont un revenu global de plus en plus important, ce qui se traduit par un taux d'épargne agrégée positif dans les deux cas. En état permanent (taux de croissance de la population et taux de croissance du revenu constants), le taux d'épargne est également constant, mais le stock de patrimoine croît au même taux que le revenu global.

Dans le cadre du modèle généralisé du cycle de vie, F. Modigliani [29] fait intervenir une fonction d'épargne intergénérationnelle. Le comportement des individus en matière de transmission s'explique par l'hypothèse du revenu relatif. « La part des ressources qu'un individu consacre aux transmissions est une fonction (non décroissante) du montant de ses ressources par rapport au niveau moyen des ressources de sa cohorte », prétend F. Modigliani, et il ajoute que « cette fonction est stable au cours du temps » (1).

Mais F. Modigliani ne pense pas que les transmissions soient un facteur explicatif important du taux d'épargne agrégée. Selon lui, « le patrimoine hérité

(1) On peut cependant remarquer que les hypothèses de F. MODIGLIANI n'ont été posées que pour maintenir la validité, en état permanent, de la relation macro-économique : $C = a Y_L + b P$ (avec Y_L , revenu du travail; C , Consommation; P , patrimoine; a , b , constantes) tout en assurant l'invariance du taux d'épargne intergénérationnelle moyen par génération, soit donc l'invariance du rapport du patrimoine reçu P_R aux revenus perçus au cours de la vie (égal à $\sigma/n - \sigma$ où n est le nombre moyen d'enfants de la génération par individu), dès que sont invariantes dans le temps la distribution dans une cohorte des ressources perçues au cours de la vie et la fonction qui lie le taux d'épargne intergénérationnelle à ces ressources.

est une part très faible du patrimoine total, comprise probablement entre 10 et 20 % », ce qui confirme le rôle déterminant en matière d'accumulation du *taux de croissance du revenu* et du *taux de croissance de la population*.

On peut élaborer un modèle très fruste de société en croissance, qui permette de fournir un ordre de grandeur de la contribution des transferts intergénérationnels au taux d'épargne agrégée. En supposant un taux d'intérêt réel nul — contrairement à ce que fait J. E. Meade — le modèle du cycle de vie conduit à un profil de consommation horizontal. Supposons que la consommation croît au même taux que le revenu et soit r ce taux. La consommation à un moment donné a le même niveau pour l'ensemble des individus. La propension à consommer annuelle pendant la période d'activité de l'individu, c , est la même pour tous et invariante dans le temps. Si la taille de la population est constante, en désignant N l'âge de la retraite, et T l'âge du décès, la valeur du taux d'épargne agrégée sera égal à :

$$s = 1 - \frac{T}{N} c.$$

En introduisant un héritage dans ce modèle d'état permanent, le montant reçu croît au même taux r que les revenus et la consommation et si d est la différence d'âge intergénérationnelle, le taux d'accumulation intergénérationnelle Π sera égal en régime permanent à :

$$\Pi = (1 + r)^d - 1.$$

Si k désigne le rapport du montant de l'héritage reçu au revenu perçu au cours de la durée de vie, et l'indice « 0 » les valeurs des variables lorsqu'il n'y a pas d'héritage, on obtient les relations suivantes :

$$c = c_0 (1 - k \Pi)$$

et

$$s = s_0 + (1 - s_0) k \Pi$$

avec pour valeur de s_0 au premier ordre en r :

$$s_0 \approx \frac{T - N}{2} r.$$

Ce résultat implique un rapport de la fortune au revenu P/Y qui soit constant. Notons que F. Modigliani, dans un modèle empirique plus élaboré [28], aboutit à une décroissance du rapport P/Y en fonction de r et à une croissance du taux d'épargne, s , croissance toutefois moins que linéaire.

Il est possible, en chiffrant de manière très approximative les variables de ce modèle, de donner un ordre de grandeur des contributions respectives au taux d'épargne agrégée du financement des retraites pour la consommation différée et des transmissions.

Le tableau ci-après donne le taux d'épargne agrégée en fonction de la durée des retraites et du rapport du montant de l'héritage reçu au revenu perçu sur l'ensemble du cycle de vie. Le taux de croissance du revenu et de la consommation a été fixé à 3 %, et la différence d'âge intergénérationnelle à 27 ans.

Taux d'épargne agrégée (%)
en fonction de la durée de retraite et de la valeur du coefficient k

$r = 0,03.$ $d = 27$

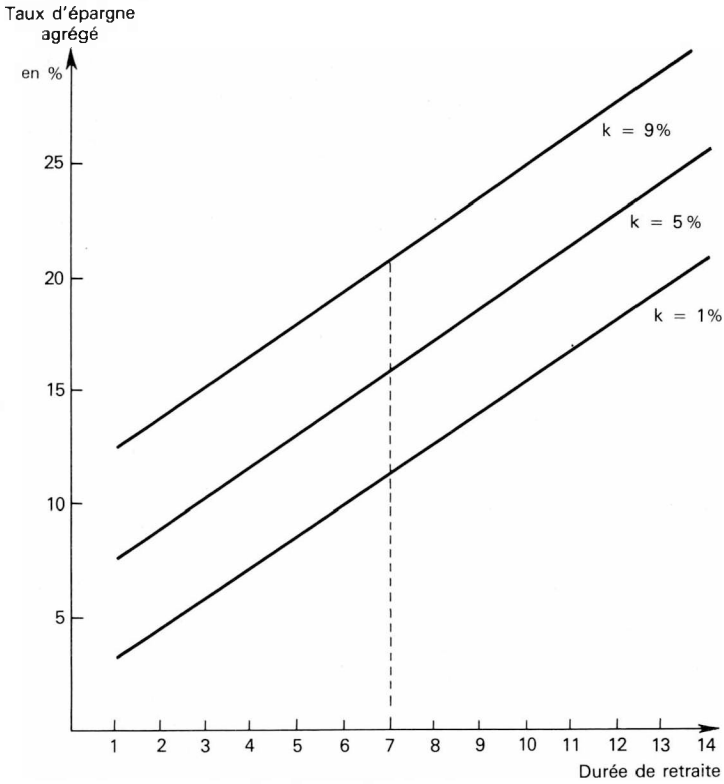
Durée de retraite	$k = 1 \%$	$k = 3 \%$	$k = 5 \%$	$k = 7 \%$	$k = 9 \%$
1.....	2,7	5,1	7,5	9,9	12,3
2.....	4,2	6,5	8,9	10,3	13,7
3.....	5,7	8,0	10,3	12,7	15,1
4.....	7,1	9,4	11,7	14,0	16,5
5.....	8,6	10,9	13,2	15,4	17,9
6.....	10,1	12,3	14,5	16,7	19,3
7.....	11,6	13,8	16,0	18,1	20,7
8.....	13,1	15,2	17,4	19,5	22,1
9.....	14,6	16,7	18,8	20,9	23,5
10.....	16,0	18,1	20,2	22,3	24,9
11.....	17,5	19,6	21,6	23,7	26,3
12.....	19,0	21,0	23,0	25,1	27,7
13.....	20,5	22,4	24,4	26,5	29,1
14.....	22,0	23,9	25,8	27,9	30,5

On constate, à la lecture du tableau et du graphique 3, que le taux d'épargne agrégée dépend de la durée de la période de retraite et de la valeur du coefficient k qui mesure le montant de l'héritage reçu en pourcentage des revenus perçus au cours du cycle de vie. A coefficient k donné, chaque année supplémentaire de retraite augmente de 1,4 points le taux d'épargne agrégée. A durée de retraite donnée, toute augmentation d'un point du coefficient k se traduit par une hausse de 1,2 points du taux d'épargne agrégée. L'effet que l'on peut qualifier de « financement des retraites » est très fort, mais il ne faut pas négliger pour cela l'effet « transmission ». Par ailleurs, il existe des relations entre ces deux phénomènes, comme le révèle le débat actuel portant sur l'effet du financement des retraites par répartition sur le taux d'épargne agrégée [17].

Les résultats de ce modèle très rudimentaire ne sont pas complètement irréalistes : on peut estimer la valeur de k à 0,05 %. En effet, le montant moyen du patrimoine reçu se situe aux alentours de 100 000 F (1975) [16], soit environ deux fois le revenu annuel moyen du ménage et 5 % du revenu total perçu sur l'ensemble du cycle de vie (1). La durée moyenne de la retraite étant estimée à 8 ans, ces estimations, très grossières, mènent finalement à un taux d'épargne agrégée de l'ordre de 17 %, avec une contribution relative des transmissions égale à un quart.

(1) A. S. BLINDER ([8], p. 619) avance une valeur de k égale à 2,5 % pour les États-Unis, ce qui conduit à une moindre importance des transmissions aux États-Unis, bien qu'il faille tenir compte du fait que le taux d'épargne agrégée y est plus faible qu'en France.

GRAPHIQUE 3



1.2.3. La fonction d'épargne intergénérationnelle

On ne peut véritablement parler de fonction d'épargne intergénérationnelle que lorsque l'on introduit directement les transferts comme argument de la fonction d'utilité. Parmi les auteurs qui ont suivi cette approche, on peut citer M. Yaari [44], F. Modigliani et A. Ando [30] et A. S. Blinder [7] et [9].

L'individu maximise désormais son utilité en déterminant le montant des ressources globales qu'il va consacrer d'une part à sa consommation et d'autre part aux transmissions.

Pour conserver les résultats fondamentaux du cycle de vie — pension marginale à consommer constante, indépendante du montant des ressources à allouer — il faut que la fonction d'utilité soit additivement séparable et iso-élastique (homothétique) en ses arguments. La formulation suivante ne respecte ces conditions

$$U = \frac{C^{*1-\delta}}{1-\delta} + b \frac{P_V^{1-\beta}}{1-\beta},$$

où C^* est la consommation sur le cycle de vie et P_V le montant légué, que dans les deux cas suivants :

- soit b est nul, et on retrouve le cas du cycle de vie élémentaire;
- soit les élasticités de l'utilité marginale (en valeur absolue) par rapport à la consommation (δ) et aux transferts (β) sont égales.

Dans tous les autres cas, la maximisation de U selon le profil de consommation de 0 à T et selon le taux de dépréciation du futur α , sous la contrainte budgétaire entre variables actualisées

$$W^* = C^* + P_V,$$

conduit à une consommation $C(t) = C_0 e^{jt}$ croissant au taux j égal à $(i - \alpha) / \delta$ avec une consommation initiale C_0 égale à :

$$C_0 = ae^{-jT} P_V^{\beta/\delta}.$$

La propension moyenne, comme la propension marginale à consommer sur le cycle de vie est inférieure à 1; elle est une fonction décroissante des ressources W^* si $\delta > \beta$, une fonction croissante si $\beta > \delta$.

L'importance relative de δ – élasticité de l'utilité marginale par rapport à la consommation – et de β – élasticité de l'utilité marginale par rapport aux transferts – joue donc un rôle essentiel. On peut facilement l'interpréter dans le cadre de la théorie du cycle de vie : si $\delta > \beta$, l'élasticité des transferts par rapport aux ressources est supérieure à 1; si $\delta < \beta$, cette élasticité est inférieure à 1 (1).

La forme de la fonction d'épargne intergénérationnelle qui lie le montant transmis P_V et les ressources, W^* , apparaît donc fondamentale. Si cette fonction est *convexe* (élasticité supérieure à l'unité), les transferts intergénérationnels sont considérés comme un « bien de luxe ».

On peut tirer les conclusions suivantes :

1° une diminution de l'inégalité des ressources augmente la propension à consommer. Cette conclusion suppose cependant certaines hypothèses, et l'effet réel n'est pas évident (cf. A. S. Blinder [7]). Deux difficultés (2) notamment interviennent : d'une part, l'hétérogénéité des individus que l'on ne peut uniquement différencier en fonction du montant de leurs ressources, et, d'autre part, l'existence simultanée de plusieurs générations. En effet, la consommation accrue de la génération des parents se traduit par une diminution des transferts à la génération des enfants, et conduit donc à une diminution de la consommation de ces derniers. Bien entendu, si la forme de la fonction d'épargne intergénérationnelle est concave, une diminution de l'inégalité des ressources diminuera la propension à consommer;

(1) La démonstration précise de ce résultat demande des développements longs. Elle figure dans BLINDER [7], p. 449-450 et 472-473.

(2) En fait, on peut en citer une troisième à savoir la définition d'une diminution de l'inégalité surtout lorsque la population n'est pas constante.

2° une croissance des revenus par tête aboutira à une hausse du taux d'épargne, et donc à une augmentation du rapport capital/produit. Remarquons qu'une telle conclusion apparaît peu fondée, car elle veut tirer de l'observation d'un profil synchronique (convexité de la fonction d'épargne intergénérationnelle) des résultats dynamiques, qui n'auront pas lieu si, par exemple, les transferts — P_V — dépendent des ressources — comme l'épargne — de manière relative (hypothèse de Duesenberry);

3° les parents plus riches vont laisser une part plus importante de leurs ressources à leurs enfants. Comme la corrélation entre les revenus des parents et les revenus des enfants est positive, l'effet en sera une inégalité accrue en matière de fortunes au niveau des enfants. Les effets d'une fonction d'épargne intergénérationnelle fortement convexe dans le modèle de F. Pryor apparaissent très importants en matière d'inégalité des revenus du capital [34].

Deux études empiriques ont tenté d'évaluer l'élasticité des transferts par rapport aux ressources globales. Il s'agit des travaux de L. J. Kotlikoff [18] et P. L. Menchik [25] dont les résultats sont très divergents.

L. J. Kotlikoff obtient, grâce à un modèle élaboré dans la ligne de celui de L. Lillard [20] des données relativement fiables en ce qui concerne les profils de revenus au cours du cycle de vie. Cependant, il néglige le patrimoine reçu P_R et, en raison d'un manque de données, évalue les legs à partir d'un modèle de cycle de vie qui introduit deux types d'actifs, les assurances vie et les pensions. On peut critiquer la représentativité des transferts ainsi calculés. En outre, la population qu'il considère exclut les ménages les plus riches.

Les résultats obtenus par L. J. Kotlikoff (qui rejoignent ceux de A. S. Blinder [8]), conduisent à une élasticité des transferts significativement inférieure à 1. Toutefois, lorsque l'on se situe au niveau des divers groupes sociaux, l'élasticité croît avec le niveau économique et social du groupe considéré, tout en restant toujours inférieure à l'unité.

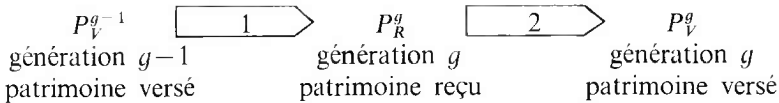
P. L. Menchik [25] part d'un échantillon d'environ 300 personnes, dont il a pu, grâce à des statistiques fiscales, retrouver une grande partie des montants reçus par donation ou héritage, et dont il connaît en outre les montants légués à leur décès. Il est donc en mesure d'établir (comme C. D. Harbury l'avait fait auparavant [14] et [15]) une corrélation entre patrimoine reçu et patrimoine transmis. Malheureusement, l'échantillon de P. L. Menchik — comme ceux de C. D. Harbury — est biaisé, car il est surtout composé d'individus appartenant aux couches les plus aisées. En outre, l'évaluation du montant des ressources perçues au cours du cycle de vie reste très approximative. De ce fait, il faut considérer avec beaucoup de prudence les résultats de P. L. Menchik. L'élasticité des transferts, P_V , par rapport à l'ensemble des ressources, W^* , qu'il obtient est de l'ordre de 2,5 alors que celle obtenue par L. J. Kotlikoff est inférieure à l'unité.

Interpréter ces écarts oblige en fait à traiter des liens entre cycle de vie et transmissions d'une autre manière.

2. L'ACCUMULATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

La forme généralisée du cycle de vie, où intervient le concept d'épargne intergénérationnelle, présente une caractéristique importante : le comportement d'épargne intergénérationnelle se détermine en fonction des ressources globales sans qu'une distinction soit introduite entre les revenus perçus au cours du cycle de vie et les réceptions patrimoniales dont on a pu bénéficier. Le rôle des héritages en amont apparaît donc négligeable, car leur poids relatif dans l'ensemble des ressources est faible. Si l'on veut comprendre le caractère dynamique des relations qui existent entre transmission et accumulation, il est nécessaire d'opérer le rapprochement entre patrimoine reçu et patrimoine versé.

Le schéma ci-dessous représente les flux de patrimoine entre deux générations.



Notons tout d'abord que ce schéma vaut aussi bien pour une génération que pour un individu. Par ailleurs, P_R^g présente deux dimensions : d'une part le montant total reçu par la génération g et d'autre part la distribution de ce montant entre les membres de cette génération. Ceci conduit à distinguer deux phénomènes : d'une part, les relations entre transmission de patrimoine et accumulation, d'autre part les liens entre transmission et inégalité. Bien qu'il soit quelque peu arbitraire de séparer ces deux phénomènes, nous les traiterons séparément. Dans un premier temps, on étudie les rapports entre transmission et accumulation, en insistant sur la spécificité des réceptions patrimoniales par rapport aux autres ressources et en définissant un taux d'accumulation intergénérationnelle.

2.1. La spécificité du patrimoine reçu

La forme généralisée du cycle de vie, qui permet de définir une fonction d'épargne intergénérationnelle, postule que les ressources globales dont dispose l'individu ou la génération sont homogènes. Cette hypothèse ne permet pas de rendre compte du rôle spécifique que joue l'héritage en matière d'accumulation.

De nombreux éléments incitent à croire qu'il est nécessaire d'introduire une distinction entre patrimoine reçu (P_R) et les autres ressources (Y^*) et donc de ne pas les confondre dans un agrégat (W^*).

Tout d'abord, ces deux catégories de ressources présentent une dimension différente : P_R est un stock alors que Y^* est un flux. Or la propension à épargner — ou à consommer — d'un stock a de grandes chances d'être différente de celle d'un flux. Il est vrai qu'il faudrait sans doute pousser la désagrégation plus loin, et considérer séparément les différents flux. A. S. Blinder [7] récuse toutefois le bien fondé d'une distinction entre revenus du travail et revenus du capital, alors que L. Taylor [40] prétend que les propensions à épargner des différentes catégories de revenus — il ajoute aux revenus du travail et du capital les revenus de transfert — varient très largement. Ainsi, à ne pas considérer la structure des revenus et à distinguer dans les ressources ce qui a été hérité de ce qui ne

l'a pas été, on peut se trouver dans l'incapacité d'expliquer la diversité des comportements des individus.

Ensuite, quand on se place au niveau d'une génération, il faut bien admettre qu'il lui est difficile — dans une très large mesure — de « dilapider » le patrimoine que lui ont transmis les générations précédentes. Si cela apparaît évident pour le patrimoine foncier, cela ne l'est pas moins en ce qui concerne le patrimoine productif. Bien entendu, cela est également vrai au niveau des individus, qui considèrent de manière spécifique le patrimoine qu'ils ont reçu surtout lorsqu'il s'agit de patrimoine productif comme le révèle l'étude des différentes catégories sociales.

Enfin, agréger patrimoine reçu et revenu masque l'interdépendance qui existe entre ces deux variables. En effet, les revenus (Y^*) perçus au cours du cycle de vie peuvent être directement liés à la conservation et à l'augmentation du patrimoine reçu, si l'on admet que le revenu est tiré d'une fonction de production où interviennent deux facteurs, le travail et le capital.

Ces trois éléments conduisent à admettre l'hétérogénéité des ressources globales perçues au cours du cycle de vie, et donc à traiter différemment le patrimoine reçu (P_R) et les revenus (Y^*).

2.2. Le taux d'accumulation intergénérationnelle

Rapprocher le patrimoine reçu (P_R) par une génération ou un individu du patrimoine qu'il lègue (P_V) permet de définir un taux d'accumulation intergénérationnelle, Π , égal au rapport de l'accumulation intergénérationnelle, $P_A = P_V - P_R$, au patrimoine légué

$$\Pi = \frac{P_V - P_R}{P_R} = \frac{P_A}{P_R}.$$

Dans cette optique, il n'y aura accumulation, que ce soit au niveau d'une génération ou à celui d'un individu, que lorsque le patrimoine légué sera supérieur au patrimoine que l'on a reçu. On voit la différence qui existe entre cette conception et celle de l'épargne intergénérationnelle. En effet, à un taux d'épargne intergénérationnelle positif, peut correspondre un comportement que l'on peut qualifier de « dilapidateur », l'individu — ou la génération — laissant derrière lui un patrimoine inférieur à celui dont il a pu bénéficier, ce qui signifie donc qu'il l'a en partie consommé.

Par ailleurs, l'accumulation est définie en termes de variation en volume : on compare le patrimoine reçu au patrimoine versé en termes réels. Certains auteurs, comme P. L. Menchik, opèrent ce rapprochement entre P_R et P_V mais en valeur actualisée (1).

Une société où il n'existe pas d'accumulation intergénérationnelle, $\Pi = 0$, n'est pas nécessairement une société stationnaire. Une telle société pourra par

(1) Un individu qui place le patrimoine reçu au taux d'intérêt i pendant toute sa vie n'est pas dans cette conception un accumulateur, alors que si le taux d'intérêt est positif, l'individu est dans notre perspective un accumulateur.

exemple suivre un sentier de croissance équilibrée au taux r avec un taux d'épargne agrégée, s , égal à $r P/Y$. En effet, on retrouve là l'effet du cycle de consommation différée (qui intervient dans cette formulation par le rapport P/Y) et de la coexistence de plusieurs générations.

2.3. L'intégration de l'accumulation intergénérationnelle dans un modèle de cycle de vie

La distinction introduite entre le patrimoine reçu et les autres ressources va modifier le modèle généralisé du cycle de vie, car il faut désormais tenir compte des propensions différentes à consommer de ces deux catégories de ressources.

On peut supposer, comme l'analyse précédente nous y invite, que le patrimoine reçu est intégralement reversé à la génération suivante, les revenus tirés de ce patrimoine reçu étant utilisés pour compenser l'usure de ce patrimoine (ce stock garde donc sa valeur réelle).

Dans ce cas, l'allocation des ressources globales est la suivante :

<i>Ressources globales</i> : W^*	<i>Emplois en transferts</i> : P_V
Montant reçu P_R + Revenus tirés de P_R	→ P_R
Revenus du cycle de vie Y^*	→ P_A

La contribution relative du patrimoine reçu au patrimoine versé, soit P_R/P_V est donc égale à $1/(\Pi+1)$, tandis que l'accumulation intergénérationnelle P_A est réalisée entièrement à partir des revenus du cycle de vie Y^* . Le taux d'accumulation intergénérationnelle Π est égal à $(1+r)^d - 1$. Si on retient donc une différence d'âge intergénérationnelle de 27 ans, Π vaut, pour r égal à 3 %, 1,22. La contribution relative du patrimoine reçu au patrimoine versé est dans ce cas égale à 45 %, elle est environ d'un tiers lorsque r vaut 4 %.

Ces chiffres montrent très clairement que le modèle élargi accorde un rôle important aux transmissions dans l'accumulation des patrimoines. Par ailleurs, il permet d'expliquer, en dépit de sa structure très fruste, l'écart très important qui sépare, au-delà des incertitudes concernant tant la méthode que les données, les estimations de l'élasticité des transferts P_V par rapport aux ressources, calculées par P. L. Menchik [25] et L. J. Kotlikoff [18].

Pour ce faire, on introduit les élasticités suivantes :

$\epsilon_R = e(P_R/Y^*)$, élasticité du patrimoine reçu par rapport aux revenus du cycle de vie;

$\epsilon_A = e(P_A/Y^*)$, élasticité du patrimoine accumulé par rapport aux revenus du cycle de vie;

$\epsilon_Y = e(Y^*/W^*)$, élasticité des revenus du cycle de vie par rapport aux ressources globales;

$\epsilon_V = e(P_V/W^*)$, élasticité du patrimoine versé par rapport aux ressources globales;

Il est possible de montrer que :

$$\varepsilon_V = \left(\varepsilon_R \frac{P_R}{P_V} + \varepsilon_A \frac{P_A}{P_V} \right) \cdot \varepsilon_Y = \frac{\varepsilon_Y}{\Pi + 1} (\varepsilon_R + \Pi \varepsilon_A).$$

Ainsi, l'élasticité ε_V apparaît comme une variable qui dépend des valeurs attribuées à deux élasticités, ε_R et ε_A , et à deux rapports : la part du patrimoine reçu dans le patrimoine versé (P_R/P_V) et la part du patrimoine reçu dans l'ensemble des ressources (P_R/W^*).

Dans une société donnée, on constate une distribution des élasticités à transmettre par rapport aux ressources, ε_V . Cette distribution retrace la distribution des rapports P_R/P_V et P_R/W ainsi que celle des élasticités ε_R et ε_A . Il est possible que la valeur de ces paramètres permette de segmenter la société en groupes plus ou moins homogènes et d'attribuer ainsi des valeurs spécifiques à l'élasticité cherchée, ε_V , selon le groupe social. Par exemple, dans le cadre que nous avons considéré, supposons une élasticité ε_A du patrimoine accumulé par rapport aux revenus Y^* et un taux d'accumulation intergénérationnelle Π , égal à l'unité pour tous les groupes sociaux. On obtient alors :

$$\varepsilon_V = \frac{\varepsilon_Y}{2} (1 + \varepsilon_R).$$

La valeur de l'élasticité des transferts ε_V dépend maintenant surtout de l'élasticité du montant reçu par rapport aux revenus ε_R . Les résultats dont on dispose pour la France en 1975 montre que le montant reçu moyen est peu sensible à une variation du revenu dans les catégories défavorisées. Au contraire, parmi les titulaires de revenu élevé, la valeur du patrimoine reçu est fortement croissante avec le revenu. Bref, on peut supposer une élasticité ε_R croissante avec le revenu, inférieure à 1 dans les catégories pauvres, très supérieure à 1 dans les catégories supérieures. Comme ε_Y est une fonction croissante de ε_R , on peut expliquer ainsi à la fois la croissance de ε_V selon l'élévation dans la hiérarchie sociale observée par L. J. Kotlikoff et l'écart important entre ses résultats et ceux de P. L. Menchik qui tient au fait que leurs échantillons sont biaisés. Celui de L. J. Kotlikoff ne comprend pas d'individus aisés, celui de P. L. Menchik ne comprend que ceux-là. En effet, tant que ε_R est inférieur à l'unité, ε_V l'est aussi. Par contre, pour ε_R égale à 5, valeur acceptable au sein de classes aisées, ε_V vaut 2, 1 résultat proche des estimations de P. L. Menchik.

En conclusion, rappelons que l'hypothèse du cycle de vie repose sur une allocation des ressources entre consommation et transferts, qui n'est dictée que par la maximisation de l'utilité de chaque individu : leur choix n'est en rien contraint ⁽¹⁾. Toutes les ressources dont dispose l'individu peuvent recevoir n'importe quelle affectation. De plus, les hypothèses du comportement ne dépendent pas du montant des ressources à allouer. Nous souhaiterions faire à cet égard deux remarques :

(1) En effet, la contrainte budgétaire ne détermine en rien les parts respectives des transferts et de la consommation.

La première porte sur les rapports entre l'inégalité et le concept de « ressources globales » qui agrègent toutes les sortes de revenus et les réceptions patrimoniales. Cet agrégat permet une mesure cardinale de la situation respective des individus en matière de richesse. On parvient grâce à lui à établir une échelle continue qui permet de classer tous les ménages en gommant les différences de natures qui existent entre les divers types de ressources. Tout le monde ayant des revenus, tout le monde a donc de la richesse.

Comparées à l'inégalité entre les ressources globales, les inégalités de patrimoine ne retracent que les différents choix d'affectation qu'ont faits les individus. Les individus ont le choix de consommer ou d'épargner. Ceux qui détiennent du patrimoine sont ceux qui ont affecté une partie importante de leur « ressources globales » à l'épargne. L'introduction de ce concept de ressources globales permet ainsi une mesure de l'inégalité qui est moindre que celle qui ressort de la répartition des patrimoines.

La seconde remarque concerne les transmissions. Comme l'affectation ne dépend pas du montant des ressources, les individus qui lèguent sont ceux qui le veulent. L'inégalité devant les transmissions ne dépend donc que de la forme de la fonction d'utilité des individus de la génération précédente.

Introduire une distinction entre le patrimoine reçu et les autres revenus revient à distinguer deux catégories différentes au sein de la société : les « héritiers » et les « non héritiers ». Ceci constitue donc une remise en cause partielle de la théorie du cycle de vie : il n'existe pas un seul modèle de comportement qui puisse s'appliquer aussi bien aux titulaires de bas revenus qu'aux titulaires de hauts revenus. Il existe au moins deux modèles : une forme généralisée pour les héritiers, une forme élémentaire pour les non-héritiers.

3. TRANSMISSION ET INÉGALITÉ DES FORTUNES

Après avoir esquissé le rôle des transmissions dans l'accumulation, on étudie maintenant les relations de différentes natures qui existent entre les transmissions et l'inégalité. L'analyse du rôle des transmissions dans l'accumulation a nécessité l'introduction d'un concept nouveau — soit l'accumulation intergénérationnelle —, l'étude des relations entre transmissions et inégalités sera fondée sur le concept d'immobilité intergénérationnelle des fortunes.

Est-il possible d'en rendre compte à l'aide d'un modèle proche de celui du cycle de vie ? On examinera à cet égard le modèle développé par A. S. Blinder ainsi que le modèle dans lequel on introduit l'hétérogénéité des ressources : le premier conduit à un échec et le second à des résultats partiels.

Un certain nombre d'auteurs ont montré l'importance des pratiques sociales qui règlent les transmissions en matière d'inégalité. Ces pratiques sont exogènes dans les modèles de cycle de vie. Les rendre endogènes permettrait-il de mieux expliquer l'immobilité intergénérationnelle des fortunes ?

3.1. L'immobilité intergénérationnelle des fortunes

Les modèles de cycle de vie se situent généralement au niveau de la génération qui transmet, et ne se donnent pas explicitement comme objet l'étude de l'inégalité devant l'héritage.

Ainsi certains auteurs — à l'instar d'Oulton [32] — confondent inadéquation du modèle élémentaire du cycle de vie et rôle de l'héritage en matière d'inégalité et croient pouvoir isoler ce rôle en comparant société sans héritage et société avec héritage, sans tenir compte des effets induits par les transmissions sur les comportements d'accumulation, transmission et accumulation étant considérées comme deux phénomènes indépendants. Les applications de la forme généralisée du cycle de vie concernent en général les rapports entre inégalité et croissance ou les parts respectives des facteurs de production. Par ailleurs A. B. Atkinson [1] étudie l'effet sur la distribution des patrimoines d'une modification de la fiscalité en matière de transmission. Cette conception réductrice des liens entre transmission et inégalité est reprise, avec certaines variantes, par A. Masson et D. Strauss-Kahn [22].

Ces tentatives ne permettent pas d'aboutir à une approche à la fois diachronique et dynamique des liens entre transmission et inégalité : mais on ne compare plus maintenant le montant total versé par la génération g au montant total qu'elle a reçu mais *les distributions du patrimoine reçu P_R^g et du patrimoine versé P_V^g* au cours du cycle de vie. Ce n'est plus la valeur du taux d'accumulation Π pour une génération qui est considérée mais la corrélation entre les variables Π et P_R .

Une autre différence sépare l'étude des liens entre transmission et accumulation de celle des effets de la transmission sur l'inégalité des patrimoines. Il faut prendre en compte, dans le second cas, la modification de la distribution des patrimoines lors de leur transmission des parents aux enfants.

Ainsi le rôle des transmissions en matière d'inégalité des patrimoines s'apprécie par l'étude de la corrélation entre les distributions de montants versés par deux générations successives P_V^{g-1} et P_V^g , ou si l'on veut par celle entre montants reçus P_R^{g-1} et P_R^g . L'une ou l'autre de ces corrélations mesure *l'immobilité intergénérationnelle des fortunes*; autrement dit, le fait qu'on a plus de chances d'être riche (pauvre) soi-même si son père était riche (pauvre). Cette notion de corrélation est importante : le rôle de l'héritage en matière d'inégalité ne vient pas seulement de l'inégalité de sa répartition ou du fait que cette inégalité soit supérieure à celle des patrimoines des héritiers. Si les plus gros héritages étaient reçus par les plus bas revenus, l'effet des transmissions serait une très forte réduction des écarts de fortune.

Le pionnier de ce type d'approche, en termes d'immobilité intergénérationnelle, est C. D. Harbury ([14] et [15]) qui a tenté de mesurer l'importance de l'héritage dans la constitution des grosses fortunes en rapprochant, dans les statistiques fiscales, les héritages laissés par le père de ceux laissés par le fils. Pour ce faire, il a choisi un échantillon d'individus qui ont laissé récemment un gros héritage derrière eux et il a recherché, dans les statistiques fiscales anciennes, les montants

laissés par les pères de ces individus. A. S. Blinder [8] et P. L. Menchik [26] ont repris cette approche en l'intégrant à un modèle de cycle de vie, le premier en considérant la corrélation entre montants reçus, le second comme C. D. Harbury entre montants versés.

Le modèle d'A. S. Blinder est sans doute le seul exemple d'un modèle formalisé qui tienne compte à la fois des deux mécanismes liant transmission et inégalité — passage du patrimoine versé au patrimoine reçu par la génération suivante puis du patrimoine reçu au patrimoine versé — et qui se donne pour objectif l'étude des facteurs explicatifs de l'inégalité des fortunes et de leur immobilité intergénérationnelle.

3.2. L'échec des modèles de cycle de vie en matière de reproduction des inégalités

Dans le modèle sans doute le plus avancé, A. S. Blinder [8] tente, à l'aide d'un modèle de cycle de vie avec transmission, d'étudier les facteurs qui expliquent l'inégalité des fortunes et leur immobilité intergénérationnelle.

A partir d'une distribution initiale des transmissions P_R^0 tirée d'une enquête, A. S. Blinder se propose de générer par simulation les distributions successives des montants reçus pour cinq générations, P_R^1 à P_R^5 , en analysant l'évolution de l'inégalité d'une distribution à l'autre, mais aussi la corrélation qui existe entre les différentes distributions. Cette corrélation traduit l'immobilité intergénérationnelle en matière de fortune.

L'auteur tient compte des deux mécanismes qui permettent de passer des patrimoines reçus par une génération P_R^g à la distribution des patrimoines reçus par la génération suivante P_R^{g+1} :

— d'une part, le passage de la distribution du patrimoine reçu par une génération à celle du patrimoine transmis par cette même génération. L'auteur utilise pour ce passage un modèle de cycle de vie très général dont la fonction d'utilité a trois arguments : le profil de consommation C^* , le temps de loisir L , et le legs P_V . Cette fonction d'utilité s'écrit :

$$U = \frac{C^{*1-\delta}}{1-\delta} + q \frac{L^{1-\varepsilon}}{1-\varepsilon} + b \frac{P_V^{1-\beta}}{1-\beta},$$

où δ , ε et β sont (en valeurs absolues) les élasticités de l'utilité marginale par rapport à chaque argument et q et b sont des coefficients qui mesurent approximativement l'importance relative des loisirs et des transferts. Avec une contrainte de budget qui introduit les revenus Y^* , l'optimisation conduit à une relation entre P_V et P_R de la forme

$$P_V = F(P_R + Y^*, \text{« goûts »}),$$

où les « goûts » (tastes) sont les paramètres δ , ε , β , q , b et le taux de dépréciation du futur α . Mais cette relation est encore obtenue sans distinguer les montants reçus dans le montant total des ressources à allouer ($W^* = P_R + Y^*$);

— d'autre part, le passage de la distribution du montant transmis P_V^{g-1} par la génération $g-1$ à celle du montant reçu P_R^g par la génération g . A. S. Blinder tient compte de la plupart des facteurs susceptibles d'avoir un effet sur l'inégalité. Il introduit notamment les frais funéraires (plus importants aux États-Unis qu'en France), les droits de succession mais surtout les pratiques de dévolution et les pratiques de mariage. Seule, la fécondité différentielle n'est pas prise en compte, car l'auteur suppose que tous les ménages ont deux enfants. Ce qu'il faut retenir ici, c'est que ces *pratiques sont des données* que l'auteur a pu recueillir, elles ne sont en aucun cas expliquées dans le modèle.

Il reste encore à relier ces deux sous-modèles en tenant compte de l'influence que les parents peuvent avoir sur leurs enfants. A. S. Blinder envisage à peu près tous les liens possibles : les goûts peuvent être partiellement hérités, l'importance des loisirs chez les enfants (paramètre q) est corrélée avec les élasticités des transferts (β) des parents. Il admet même certains *effets induits* propres à l'héritage reçu P_R : un montant reçu plus important tendrait à diminuer le temps de loisir et à augmenter la propension à transmettre. Mais le point le plus important concerne le caractère héréditaire des revenus Y^* . A. S. Blinder veut éviter tout recours explicite à une théorie et se contente d'introduire le paramètre ρ_Y , coefficient de corrélation entre les revenus des parents et les revenus des enfants (¹).

Quels sont les résultats qu'il obtient ? A. S. Blinder distingue deux dimensions :

- d'une part, l'inégalité qui porte sur les distributions des montants reçus P_R^g , et
- d'autre part, l'immobilité intergénérationnelle mesurée par la corrélation qui existe entre les différentes distributions P_R^g .

Pour mesurer l'impact d'un facteur, A. S. Blinder modifie la valeur de ce facteur, et interprète les écarts qui apparaissent avec la simulation de référence. Cette approche présente notamment l'inconvénient de ne pas tenir compte des interactions qui existent entre les variables.

Les résultats en matière d'inégalité des héritages reçus sont les suivants : l'effet d'un relèvement uniforme de l'impôt sur l'héritage est négligeable, celui d'une modification des pratiques de dévolution est modeste. Par contre, une exogamie (selon la fortune) plus forte a un effet plus sensible et réduit l'inégalité des patrimoines reçus. Enfin, une corrélation plus élevée entre le revenu des parents et celui des enfants n'entraîne pas de modification de l'inégalité.

A. S. Blinder s'est livré à d'autres variantes : héritage partiel des goûts, augmentation de l'élasticité des transferts par rapport à l'ensemble des ressources (égale à 1 dans la simulation de référence). Mais surtout le raffinement introduit par les effets induits propres à l'héritage reçu P_R — tentative trop timide dans la voie d'une reconnaissance de la spécificité de l'héritage par rapport aux revenus — lui permet d'obtenir un degré d'inégalité comparable pour la distribution initiale P_R^0 et la dernière distribution simulée P_R^5 . Cependant, A. S. Blinder

(1) Pour les États-Unis les évaluations de ce coefficient ρ_Y varient de 0,25 pour P. TAUBMAN [39] à 0,4 pour A. S. BLINDER [8].

ne sépare toujours pas l'héritage reçu et les revenus selon leur *emploi*. Il adopte seulement une vue dynamique qui admet que l'héritage (non humain) modifie de manière spécifique les *comportements*.

En matière d'immobilité intergénérationnelle des fortunes, le commentaire des résultats de A. S. Blinder est beaucoup plus rapide : les facteurs mentionnés ci-dessus ont soit un effet nul, soit un effet négligeable et le modèle prévoit une mobilité sur une génération presque complète. Même une forte corrélation entre revenus des parents et des enfants n'a pas d'effet marquant, pas plus que n'en a l'introduction d'un effet induit de l'héritage reçu sur les comportements.

La raison de cet échec s'explique d'après A. S. Blinder par la faible part que représentent les héritages dans l'ensemble des ressources perçues au cours du cycle de vie. Certains facteurs dans son modèle peuvent induire une corrélation très forte entre les distributions du montant transmis par une génération et du montant reçu par la suivante mais la difficulté est ailleurs : le montant P_V transmis par un ménage est, avec l'hypothèse d'homogénéité des ressources, à peu près proportionnel à l'ensemble des ressources, soit $P_R + Y^*$. La faiblesse du rapport P_R / Y^* ne permet pas alors une forte corrélation entre P_V et P_R . D'autres facteurs comme une forte corrélation entre revenu des parents et des enfants ont peu d'effet car la corrélation initiale, obtenue par enquête, entre montant reçu et revenus est faible (de l'ordre de 0,12).

L'échec de A. S. Blinder est particulièrement révélateur : la théorie classique du cycle de vie semble inadéquate, moins en raison du caractère partiel de son analyse de l'accumulation ou de l'inégalité synchronique, qu'à cause de son incapacité à rendre compte de la reproduction des inégalités. L'explication fournie par A. S. Blinder lui-même de l'inadéquation de son modèle est peu convaincante. Elle consiste en un plaidoyer pour un marché parfait, car les classes aisées sauraient tirer d'avantage partie que les autres des imperfections du marché (notamment en matière de fiscalité). On retrouve là les explications de T. Russel en matière de concentration des fortunes.

Peut-on attendre des résultats plus satisfaisants du modèle du cycle de vie qui intègre l'accumulation intergénérationnelle ? L'hypothèse que les revenus tirés du patrimoine reçu sont utilisés pour maintenir ou renouveler le stock P_R en valeur réelle avait été formulée globalement pour la génération. Elle doit être appliquée maintenant à chaque individu ou ménage, ce qui est évidemment beaucoup plus contestable. L'absence de corrélation à laquelle parvient A. S. Blinder permet de négliger la corrélation entre P_R et P_A , mais on admet cependant une très forte corrélation entre patrimoine versé par une génération et patrimoine reçu par la suivante. La mesure de l'immobilité intergénérationnelle des fortunes fournie par ce modèle sera proche de la corrélation entre P_R et P_V égale à $\sqrt{\text{Var } P_R / (\text{Var } P_R + \text{Var } P_A)}$ en supposant que la covariance entre P_A et P_R est nulle.

Le modèle fournit donc une valeur de l'immobilité des fortunes beaucoup plus acceptable que celles, négligeables, obtenues par A. S. Blinder. Cependant, cette valeur dépend très largement du rapport des moyennes de P_R et P_A soit en fait du taux d'accumulation Π de la génération considérée : lorsque ce taux Π

augmente, la corrélation diminue. Cette relation d'une diminution de l'immobilité, lorsque l'accumulation augmente, apparaît trop mécanique. De même, le modèle n'explique pas pourquoi l'immobilité des fortunes est très forte dans les classes aisées — Harbury ([14] et [15]) et Menchik [26] trouvent une corrélation de l'ordre de 0,80 pour des échantillons d'individus fortunés — alors que le taux d'accumulation intergénérationnelle n'y est pas forcément plus élevé que pour le reste de la population.

Cette carence du modèle tient au fait qu'il ne prend pas en compte les *effets induits de l'héritage* sur l'accumulation de chaque individu. On obtiendra des valeurs plus satisfaisantes pour l'immobilité intergénérationnelle des fortunes si l'on suppose — comme le fait A. S. Blinder — qu'un montant reçu plus important augmente la propension à transmettre. D'ailleurs, sans cette hypothèse, on n'arrive pas à reconstituer l'inégalité des distributions successives P_R^q . En effet, si on admet que les inégalités des distributions P_R^q et P_A^q sont comparables, celles des distributions P_A^q et P_R^q doivent l'être aussi. Même une élasticité élevée, ε_A , mais identique pour tous, des transferts par rapport aux revenus Y^* ne permettra pas d'obtenir ce résultat au vu de l'inégalité relativement plus faible de ces revenus. Introduire une liaison entre ε_A et p_R paraît par contre une solution possible.

Le modèle de A. S. Blinder, ainsi que celui que nous avons esquissé, ont une caractéristique commune : les pratiques sociales qui président à la transmission des fortunes y sont données de manière exogène. Ces pratiques peuvent en fait s'avérer déterminantes. Les rendre endogènes aux modèles atténuerait certes leur caractère mécanique.

3.3. Pratiques sociales et transmission des patrimoines

La distribution des patrimoines dépend en partie des pratiques sociales qui déterminent leur transmission. En effet, la distribution du patrimoine d'une génération est modifiée lors de sa transmission : l'inégalité que l'on retrouve dépend dans une très large mesure de pratiques sociales, comme la fertilité différentielle, l'exogamie ou l'homogamie, ou encore les modalités de dévolution et la fiscalité.

Plusieurs modèles traitent des *effets* sur la distribution du patrimoine de ces pratiques sociales. On verra successivement les résultats auxquels parviennent A. B. Atkinson [3], A. S. Blinder [6], F. L. Pryor [34] et J. E. Stiglitz [38].

Dans *The Economics of Inequality* [3], A. B. Atkinson évoque les résultats suivants en ce qui concerne le rôle de l'homogamie et des modalités de dévolution. En cas de primogéniture et d'une population stationnaire (chaque famille a deux enfants), la distribution initiale des patrimoines demeure inchangée, cette conclusion étant valable quelle que soit la pratique de mariage (exogamie ou homogamie). Mais lorsque la population n'est pas stationnaire, on assiste à une augmentation de la concentration des patrimoines en cas de primogéniture, les riches devenant une fraction décroissante de la population en croissance. Lorsque le patrimoine est divisé de manière égale entre les enfants mâles, la

distribution reste stable en ce sens que la part des individus les plus fortunés reste inchangée.

Il est évident que le mariage au hasard — pratique d'exogamie (random mating) — aboutit à une égalisation des patrimoines plus importante que dans le cas où l'on se marie dans la même classe de patrimoine — pratique d'homogamie (class mating).

Par ailleurs, en ce qui concerne les pratiques de transmission, la primogéniture aboutit au même résultat que la division égale entre les fils seulement, que la population soit stationnaire ou non. Par contre, les différences apparaissent lorsque la pratique suivie est une division égale entre tous les enfants. L'exogamie se traduit par une tendance à l'égalisation, l'homogamie n'a pas d'effet.

A la différence de A. B. Atkinson, A. S. Blinder ne se place que dans le cas d'une population stationnaire. Le stock de capital est également constant. Par contre, le modèle intègre les donations, assimilées à des héritages en leur donnant une valeur actualisée.

En ce qui concerne les pratiques de mariage, A. S. Blinder n'en distingue pas deux cas mais trois : exogamie totale, homogamie totale et homogamie relative. Si la première de ces trois pratiques a comme effet une égalisation des patrimoines, les deux dernières aboutissent, à des degrés variables certes, à une augmentation de leur concentration. En matière de pratique de transmission, il n'est pas surprenant que les conclusions de A. S. Blinder rejoignent celles de A. B. Atkinson : la primogéniture a comme effet de perpétuer les disparités de fortune, alors que la division équitable de l'héritage entre les deux enfants aboutit à une déconcentration des patrimoines.

Le principal résultat du modèle de A. S. Blinder est de comparer l'importance relative des pratiques de mariage et des pratiques de transmission : il aboutit à la conclusion que l'inégalité des fortunes varie nettement plus en fonction des premières que des secondes. Autrement dit, *l'inégalité due aux transmissions patrimoniales provient plus de l'homogamie que du partage inégal de l'héritage*. Cette conclusion est relativement pessimiste quant à la perpétuation des inégalités de fortune : il est en effet sans doute plus facile d'agir sur le mode de transmission des fortunes que sur les pratiques de mariage.

L'approche de F. Pryor est la plus complète : à l'aide d'un modèle démographique relativement sophistiqué, il traite des effets de la fertilité différentielle selon le revenu. Population et capital sont en croissance et les ménages sont dotés d'une fonction d'épargne intergénérationnelle. Enfin, il s'intéresse au nombre de générations qui doivent se succéder pour que les effets des pratiques qui régissent la transmission soient manifestes. Malheureusement, son intérêt principal porte sur la *distribution des revenus* — du travail et du capital — et non sur la distribution des patrimoines.

Dans les simulations portant sur le patrimoine, la population est stationnaire. L'héritage est constant, ce qui correspond à une épargne intergénérationnelle positive, mais à une accumulation intergénérationnelle nulle. Tout le monde dispose des mêmes revenus du travail.

Après un nombre plus ou moins grand d'itérations, le modèle converge vers un état permanent et une distribution invariante, indépendante de la distribution initiale. En fait, la convergence est plus ou moins rapide selon les cas et F. Pryor a arrêté tous les processus à la trentième itération.

En cas de primogéniture, le processus converge vers une situation totalement inégalitaire, où un seul individu détient la totalité du patrimoine de la société. La vitesse de convergence est plus rapide en cas d'homogamie qu'en cas d'exogamie. En cas d'équirépartition entre les enfants et d'une homogamie totale, il n'y a pas de modification de la répartition du patrimoine. Enfin, l'équirépartition avec une exogamie totale ou limitée aboutit à une répartition égalitaire de la fortune. On constate, là aussi, l'importance des pratiques de mariage, qui jouent un rôle déterminant.

La vitesse de convergence vers l'état d'équilibre dépend de la distribution de départ. Selon les cas, on atteint l'état permanent en trois à quinze générations. Cette vitesse de convergence — définie comme le nombre de générations nécessaires pour qu'une modification du système produise tous ces effets — revêt une grande importance : en effet, il s'agit d'un des paramètres essentiels bien que rarement évoqués des politiques menées en cette matière.

Contrairement aux autres auteurs, J. E. Stiglitz [38] considère une économie en croissance. Dans l'hypothèse d'un partage égal entre les enfants et selon diverses hypothèses concernant l'épargne et la fertilité, le modèle de J. E. Stiglitz aboutit à long terme à une égalisation des patrimoines. Mais dans l'hypothèse d'une fonction d'épargne kaldorienne dans laquelle les revenus du travail ne sont pas épargnés, on n'assiste pas à cette tendance à l'égalisation des patrimoines.

Le modèle de J. E. Stiglitz diffère du modèle de A. B. Atkinson ou de celui de F. Pryor, car, en cas de primogéniture, la distribution ne converge pas vers une concentration absolue, mais une distribution parétienne.

Tous ces modèles montrent que l'impact des pratiques sociales est très important. Il est intéressant de noter que si les auteurs reconnaissent l'importance des pratiques, ils ne les expliquent pas. Dans les modèles de cycle de vie, quand ces pratiques ne sont pas ignorées, elles sont considérées comme exogènes. Or il existe des relations réciproques entre pratiques sociales et transmissions patrimoniales. Pour expliciter ces relations, il faut faire appel à des éléments explicatifs très éloignés de ceux qui président aux modèles du cycle de vie. En effet, le qualificatif de « social » montre bien qu'elles ne sont pas déterminées seulement au niveau individuel : ceci explique la difficulté à en rendre compte à partir d'un modèle micro-économique comme celui du cycle de vie.

Ces pratiques sociales présentent un caractère historique très marqué; elles diffèrent d'une société à l'autre. On peut considérer que ces pratiques s'inscrivent dans la forme même de ces sociétés, car elles déterminent dans une large mesure la répartition des fortunes, et partant du pouvoir.

Prenons un exemple : la primogéniture — qui consiste à léguer au fils aîné la totalité de ses biens — a souvent eu comme objet d'éviter le morcellement de la propriété terrienne familiale. C'est donc en raison de la nature du bien — la

terre — et de son mode d'exploitation que l'on peut expliquer la pratique en vigueur.

On peut tenir un raisonnement identique en ce qui concerne les pratiques de mariage. Le choix du conjoint a une dimension patrimoniale qui n'est pas négligeable. Autrement dit, intériorisées ou non, conscientes ou pas, les pratiques de mariage traduisent les perspectives d'accumulation ou d'héritage.

Mais, là non plus, on ne peut avancer d'explication mécaniste. Les pratiques de mariage dépendent de nombreux autres facteurs, dont la plupart revêtent une dimension sociale et non pas une dimension privée, individuelle.

Il en est enfin de même en ce qui concerne la fertilité différentielle. P. Bourdieu [10] a montré le rôle que joue le nombre d'enfants dans les stratégies des différents groupes sociaux. En effet, la première dimension des transmissions est le nombre de bénéficiaires. La courbe en *U* de la fertilité selon des variables comme le patrimoine ou le revenu révèle ces stratégies du groupe social.

Finalement, pratiques sociales et transmission d'un patrimoine apparaissent comme étant deux phénomènes liés. Il est significatif à cet égard qu'il existe une grande diversité entre les catégories sociales, qui peut s'expliquer par le rôle différent qu'y joue le patrimoine.

L'accumulation, la répartition et la transmission du patrimoine sont l'objet d'une régulation sociale. On ne peut dès lors comprendre les comportements d'accumulation et de transmission qu'en fonction de la position sociale occupée et de la trajectoire suivie par la catégorie sociale à laquelle on appartient ⁽¹⁾.



« Ce serait une erreur de prendre la théorie du cycle de vie *trop* au sérieux » prévient A. S. Blinder [9]. Cette remarque semble judicieuse. Malgré le caractère de plus en plus sophistiqué des modèles qui s'en inspirent, les hypothèses sur lesquelles repose la théorie du cycle de vie l'empêchent de pouvoir pleinement rendre compte de l'accumulation et de l'inégalité des patrimoines. L'hypothèse fondamentale est finalement que le patrimoine n'est en fait qu'une consommation différée, même si elle concerne une génération ultérieure. Ceci aboutit à nier le rôle du patrimoine dans le système de production. C'est sans doute à partir de ce rôle que l'on peut comprendre les transmissions patrimoniales comme vecteur de la reproduction sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ATKINSON (A. B.), Capital Taxes, Redistribution of Wealth and Individual Savings, *Review of Economic Studies*, vol. 38, n° 114, 1971.
- [2] ATKINSON (A. B.), The Distribution of Wealth and Individual Life Cycle, *Oxford Economic Papers*, vol. 23, n° 2, juillet 1971.
- [3] ATKINSON (A. B.), *The Economics of Inequality*, Oxford University Press, 1975.

(1) Cf. notamment D. BERTAUX [5].

- [4] ATKINSON (A. B.) et HARRISON (A. J.), *Distribution of Personal Wealth in Britain*, Cambridge, 1978.
- [5] BERTAUX (D.), *Destins personnels et structure de classe*, P.U.F., 1977.
- [6] BLINDER (A. S.), A Model of Inherited Wealth, *Quarterly Journal of Economics*, vol. 87, 1974.
- [7] BLINDER (A. S.), Distribution Effects and the Aggregate Consumption Function, *Journal of Political Economy*, vol. 83, 1975.
- [8] BLINDER (A. S.), Inequality and Mobility in the Distribution of Wealth, *Kyklos*, vol. 2, 1976.
- [9] BLINDER (A. S.), Intergenerational Transfers and Life Cycle Consumption, *Papers and Proceedings of the American Economic Review*, vol. 66, 1976.
- [10] BOURDIEU (P.), Avenir de classe et causalité du probable, *Revue française de Sociologie*, vol. XV, mars 1974.
- [11] BOWLES (S.) et GINTIS (H.), The Problem with Human Capital Theory, a Marxian Critique, *American Economic Review*, vol. 65, n° 2, 1975.
- [12] BRITAIN (J. A.), *Inheritance and the Inequality of Material Wealth*, *Brookings Studies in Social Economics*, The Brookings Institution, Washington D.C., 1978.
- [13] DARBY (M.), The Effects of Social Security on Income and the Capital Stock, U.C.L.A., *Discussion Paper*, n° 95, mars 1978.
- [14] HARBURY (C. D.), Inheritance and the Distribution of Personal Wealth in Britain, *Economic Journal*, vol. 72, 1962.
- [15] HARBURY (C. D.) et MC MAHON (P. C.), Inheritance and the Characteristics of Top Wealth Leavers in Britain, *Economic Journal*, vol. 83, 1973.
- [16] KESSLER (D.) et MASSON (A.), Les transferts intergénérationnels : l'aide, la donation et l'héritage, *Cahiers C.R.E.P.*, 1979.
- [17] KESSLER (D.), MASSON (A.) et STRAUSS-KAHN (D.), Épargne et prévoyance collective, Rapport pour l'O.N.U., *Cahiers C.R.E.P.*, 1979.
- [18] KOTLIKOFF (L. J.), Estimating the Elasticity of Bequests with Respect to Lifetime Resources from a Sample of Potential Decedents, U.C.L.A., Department of Economics, *Discussion Papers*, n° 144, janvier 1979.
- [19] KOTLIKOFF (L. J.) et SUMMERS (L. H.), Dividing Capital Accumulation into its Life-Cycle and Intergenerational Transfer Components, U.C.L.A., *Monetary Economics Workshop*, décembre 1978.
- [20] LILLARD (L.), Inequalities: Earning vs Human Wealth, *American Economic Review*, 1977.
- [21] LYDALL (H.), The Life-Cycle in Income, Saving and Asset Ownership, *Econometrica*, avril 1955.
- [22] MASSON (A.) et STRAUSS-KAHN (D.), Facteurs de l'inégalité des patrimoines, *Annales de l'I.N.S.E.E.*, n° 33-34, 1979.
- [23] MEADE (J. E.), Life-Cycle Savings, Inheritance and Growth, *Review of Economic Studies*, 1966.
- [24] MENCHIK (P. L.), Primogeniture, Equal Sharing and the U.S. Distribution of Wealth, Institute for Research on Poverty, *Discussion Papers*, University of Wisconsin, 1977.
- [25] MENCHIK (P. L.), Intergenerational Transmission of Inequality: an Empirical Study of Wealth Mobility, Institute for Research on Poverty, *Discussion Papers*, 1977.
- [26] MENCHIK (P. L.), The Importance of Material Inheritance: the Financial Link Between Generations, Institute for Research on Poverty, *Discussion Papers*, University of Wisconsin, 1978.
- [27] MIRER (T. W.), The Wealth-Age Relation Among the Aged, *American Economic Review*, juin 1979.
- [28] MODIGLIANI (F.), The Life-Cycle Hypothesis of Saving and Intercountry Differences in the Saving Ratio, in *Induction, Growth and Trade*, Essays in Honour of Sir Roy Harrod, London, 1970.
- [29] MODIGLIANI (F.), The Life-Cycle Hypothesis of Saving Twenty Years Later, in *Contemporary Issues in Economics*, Michael PARKIN éd., 1975.

- [30] MODIGLIANI (F.) et ANDO (A.), The Permanent Income and the Life-Cycle Hypothesis of Saving Behaviour: Comparison and Tests, in *Proceedings of the Conference on Consumption and Saving*, vol. 11, Philadelphie, 1960.
- [31] MODIGLIANI (F.) et BRUMBERG (F.), Utility Analysis and the Consumption Function: an Interpretation of Cross-Section Data, in *Post-Keynesian Economics*, K. KURIHARA K. éd., New-Brunswick, 1954.
- [32] OULTON (N.), Inheritance and the Distribution of Wealth, *Oxford Economic Papers*, vol. 28, mars 1976.
- [33] PROJECTOR (D.), *Survey of Changes in Family Finances*, Washington, 1968.
- [34] PRYOR (F. L.), Simulation of the Impact of Social and Economics Institutions on the Size Distribution of Income and Wealth, *American Economic Review*, vol. 63, 1973.
- [35] RUSSEL (T.), Rate of Growth Effects on the Distribution of Wealth, Communication présentée au Colloque international C.R.E.P.-I.N.S.E.E., juillet 1978.
- [36] SHORROCKS (A. F.), The Age-Wealth Relationship: a Cross-Section and Cohort Analysis, *Review of Economics and Statistics*, mai 1975.
- [37] SMITH (J. D.), White Wealth and Black People: the Distribution of Wealth in Washington D.C., in *The Personal Distribution of Income and Wealth*, J. D. SMITH éd., 1967.
- [38] STIGLITZ (J. E.), Distribution of Income and Wealth among Individuals, *Econometrica*, vol. 37, juin 1969.
- [39] TAUBMAN (P.), *Income Distribution and Redistribution*, Reading, Massachussets. Addison-Wesley, 1978.
- [40] TAYLOR (L. D.), Saving out of Different Types of Income, *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 2, n° 2, 1971.
- [41] TOBIN (J.), Life-Cycle Saving and Balanced Growth, in *Ten Economic Essays in the Tradition of Irving Fisher*, 1967.
- [42] WHITE (B. B.), Empirical Test of the Life-Cycle Hypothesis, *American Economic Review*, septembre 1978.
- [43] WOLFF (E. N.), Life-Cycle Patterns in the Households Accumulation of Wealth, Communication présentée à la sixième conférence de Jariw en août 1979, mars 1979.
- [44] YAARI (M. E.), On the Consumer's Lifetime Allocation Process, *International Economic Review*, septembre 1964.
- [45] YAARI (M. E.), Uncertain Lifetime, Life Insurance and the Theory of the Consumer, *Review of Economic Studies*, avril 1965.